

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CIAS USSES ET RHONE Séance du 16 mars 2017
Nombre de Conseillers : En exercice : 17 Présents : 15 Absents : 2 Pouvoirs : 1 Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0 Délibération : CA - 03ter/2017	L'an deux mille dix-sept , et le seize mars à 19 heures, le Conseil d'Administration Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Frangy, sous la présidence de Monsieur Paul COTTERLAZ-RANNARD Date de convocation : 08 Mars 2017 Présents : Mesdames Marthe CUTELLE, Anne-Marie BAILLEUL, Carole BRETON, Carine LAVAL, Marie-Antoinette SIMON, Céline FILET, Martine VEYRAT, Marie Chantal FIGUET, Martine FONTE, Claude STOUBENFOLLE Mrs Paul COTTERLAZ-RANNARD, André-Gilles CHATAGNAT, Joseph TRAVAIL, Jean VIOLLET, Marc COUZON, Pouvoirs : Jean-Pierre LONG (pouvoir à Chantal FIGUET) Absents excusés : Bernard CHASSOT Mme Carole BRETON est désignée secrétaire de séance

Objet : Désignation des représentants du CIAS au Comité Technique (CT) de l'EHPAD (annule et remplace la délibération CA-03bis/2017 précédente pour erreur de plume)

Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration de désigner les représentants du CIAS, délégués au Comité Technique (CT) de l'EHPAD.

Le CT comprend des représentants du personnel et des représentants de la collectivité territoriale. Le nombre de représentants de la collectivité est fixé par l'organe délibérant. Ce nombre peut être inférieur au nombre de représentants du personnel mais ne peut être supérieur au nombre de représentants du personnel au sein du Comité. Les membres suppléants sont en nombre égal à celui des membres titulaires.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Président, à l'unanimité, le Conseil d'Administration

FIXE à trois titulaires le nombre de représentants du CIAS, plus trois suppléants

Sont désignés délégués au Comité Technique de l'EHPAD du Val des Usse, les membres du CIAS suivants :

Titulaires :

- Madame Martine FONTE (Présidente)
- Madame Marie-Chantal FIGUET
- Madame Raphaëlle CONS

Suppléants :

- Madame Lydie GALL
- Madame Jeanine PIOTTON

- Monsieur Marc COUZON

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.



**Pour Extrait Conforme,
Le Président,
Paul COTTERLAZ-RANNARD**

